



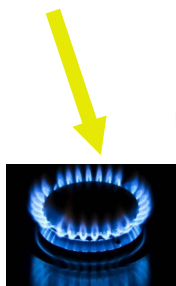
La prime de pouvoir d'achat exceptionnelle concerne les agents de la fonction publique de l'État et de la fonction publique hospitalière, ainsi que les militaires.

Pour les agents de la fonction publique territoriale, le décret laisse la libre administration de la collectivité.

On ne l'a pas obtenue MAIS votre syndicat CGT TDM n'a RIEN LÂCHÉ.....On a gagné bien plus!!!
OUI A UNE VIE DÉCENTE!!!!!!!!!!

• **PROCHAINEMENT** sur votre traitement **l'augmentation du RIFSEEP**

100 €/brut (pour les agents touchant moins de 3250€ brut/mois) **de quoi améliorer votre quotidien car on a tous le droit de vivre et non de survivre.**



• **La revendication CGT TDM de maintenir le RIFSEEP EN MALADIE EST ACCEPTÉE! DÉSORMAIS le maintien du rifseep suit le salaire , 90 jours à taux plein.** (maladie ordinaire, Temps partiel thérapeutique, accident de service....).

• **NOUS AVONS GAGNE l'obtention du RIFSEEP pour les contractuels à partir de 3 mois de contrat consécutifs.**

**CGT TDM CONTINUE A PORTER VOS REVENDICATIONS
POUR L'AMÉLIORATION
DE VOS CONDITIONS DE TRAVAIL, ET POUR VOS DROITS.....**

Si besoin de plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter

